

ACCEDER A SON REPERTOIRE PERSONNEL DEPUIS CHEZ SOI

Pré requis :

- Avoir fait la demande d'accès auprès du responsable du réseau ou de l'administration
- Internet explorer 6.0 ou ultérieur

- Lancez Internet explorer
- Cliquez sur Fichier puis sur "ouvrir"
- **Cochez la case "Ouvrir en tant que dossier Web" (fig.1)**
- Tapez l'adresse de votre répertoire personnel : ex. **https://80.0.0.0/u-user** (remplacez les valeurs en gras par l'adresse IP qui vous a été communiquée et "user" par votre nom d'utilisateur) (attention à bien rajouter le s après http : **https://**)

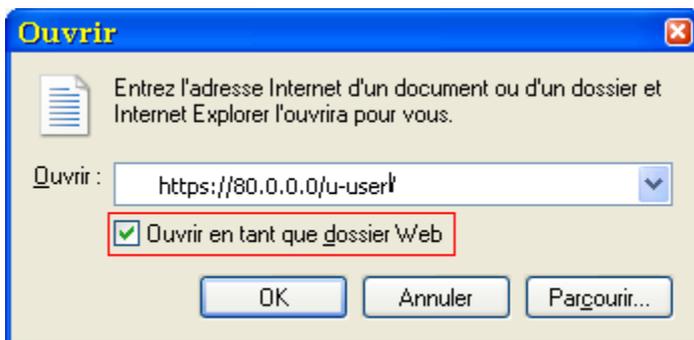


fig. 1

- Le système vous demande d'accepter le certificat de sécurité (fig.2)
- Cliquez sur "Afficher le certificat" et vérifiez que celui émane bien de votre établissement
- Cliquez ensuite sur "Installer le certificat" et suivez les instructions à l'écran (cliquez 2 fois sur "Suivant" puis sur "Terminer")
- Cliquez ensuite sur "Oui"
- Le système vous demande votre nom d'utilisateur et votre mot de passe, inscrivez les vôtres puis cliquez sur Ok



fig. 2

- Une fenêtre de l'explorateur Windows S'ouvre alors automatiquement vous permettant de visualiser le contenu de votre répertoire personnel
- Vous pouvez maintenant travailler normalement, lire et modifier les fichiers et en créer des nouveaux .
- Quand vous avez fini de travailler, cliquer sur "Fichier" puis sur "Fermer" pour fermer la fenêtre et la connexion

Note : Si vous utilisez un autre navigateur Internet, par exemple, **Mozilla Firefox**, il faut entrer l'adresse de votre répertoire personnel (exactement comme pour entrer une adresse de site Internet courant). Mais vous n'aurez pas la possibilité d'écrire de nouveaux fichiers, **Seul le droit de lire et de télécharger, le contenu du répertoire vous sera accordé**